

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Hickey	Numéro de permis 2010522	Date d'inspection Le 12 décembre 2022	
Nom de l'établissement Les amis à Julie		Numéro de téléphone (506) 546-5699	
Adresse 2567 Sainte-Anne Road Sainte-Anne Gloucester Co NB E2A 6Z5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Les dossiers financiers sont tenus sur les lieux d'exploitation.
- Les dossiers des incidents mineurs sont complets.
- Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Observations: À mon arrivée les enfants s'amuse à bricoler. À mon départ les enfants se préparent pour aller dehors. L'éducatrice chante des chansons avec les enfants.
- Discussions avec l'exploitante concernant les jeux extérieurs, le renouvellement de permis, les vacances de Noël et le développement professionnel.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 décembre 2022

Date

original signé par
Julie Hickey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 décembre 2022

Date